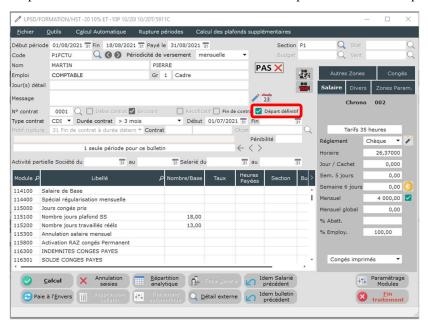
#### Préambule

La gestion du signalement FCTU (Fin de Contrat de Travail Unique) obéit à une cinématique très précise, particulièrement en ce qui concerne le positionnement dans STUDIO de la Fin de contrat. Pour un bon fonctionnement de la prestation, il est impératif de respecter les différentes règles qui suivent.

## Fin de contrat - Permanents en CDI - Permanents en CDD non récurrent

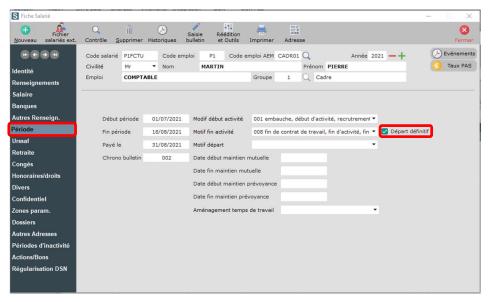
### En saisie de bulletin

La Fin de contrat peut être positionnée lors de la saisie du dernier bulletin du paie. Cochez la rubrique « Départ définitif ».



## Ou - A partir de la fiche du salarié

La Fin de contrat peut être positionnée à partir de la fiche du salarié concerné. Cliquez sur le l'onglet « *Période* », et cochez la rubrique « *Départ définitif* ».

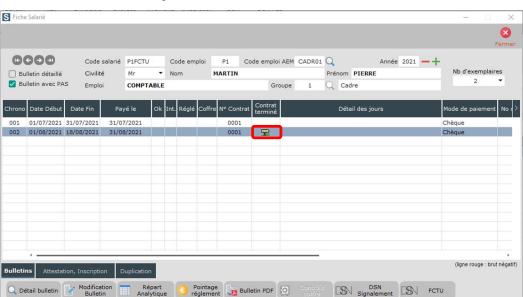




## Résultat

A partir de la fiche du salarié concerné, cliquez sur le bouton

Historiques Suppr. Bulletin d'annulation Bulletin



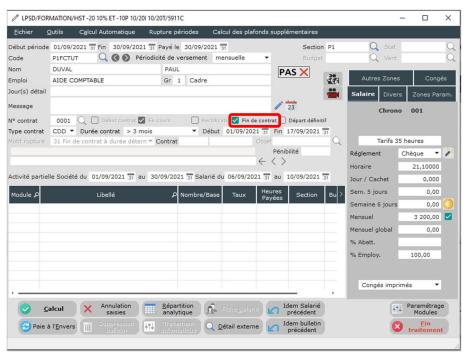
Cadrage | †† | Configurer | Saisie bulletin

La Fin de contrat est matérialisée par la présence du panneau « EXIT » dans la colonne « Contrat terminé ».

# Fin de contrat - Journalistes - Formateurs occasionnels - Permanents en CDD récurrents

#### En saisie de bulletin

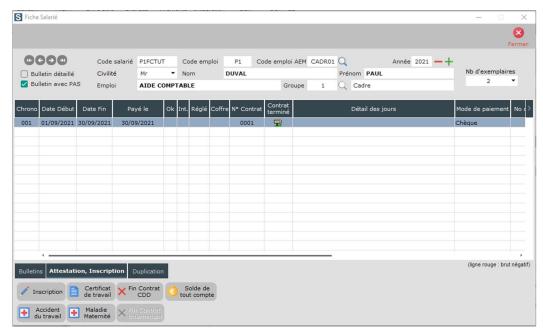
La Fin de contrat peut être positionnée lors de la saisie du dernier bulletin du paie. Cochez la rubrique « Fin de contrat ».





# Ou - A partir de la fiche du salarié

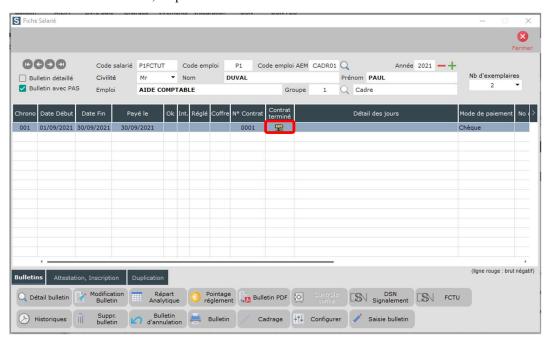
La Fin de contrat peut être positionnée à partir de la fiche du salarié concerné. Cliquez sur le bouton le bulletin de paie concerné.



Puis, sur l'onglet « *Attestation, Inscription* », cliquez sur le bouton . A noter que ce bouton est « un flip-flop », c-à-d qu'il permet successivement de mettre / retirer la Fin de contrat.

#### Résultat

A partir de la fiche du salarié concerné, cliquez sur le bouton



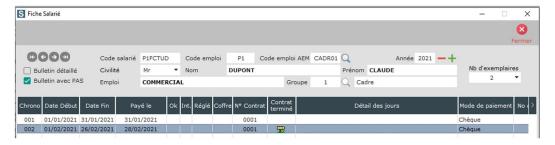
La Fin de contrat est matérialisée par la présence du panneau « EXIT » dans la colonne « Contrat terminé ».



# Cinématique de la déclaration d'un signalement FCTU

### Cas 1 : Les derniers éléments relatifs au contrat sont mis dans la paie du mois de la fin de contrat

- Le contrat se termine le 28/02/2021.
- Le signalement FCTU est déclaré le 28/02/2021.
- Les éléments relatifs à la fin de contrat sont déclarés au mois de 02/2021.
- Mois « M » : 02/2021.
- Mois « M-1 » : 01/2021.



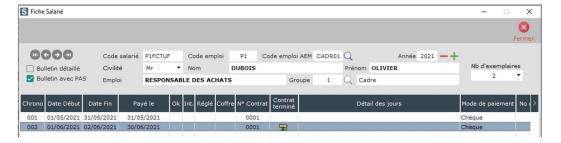
#### Cas 2 : Le contrat est infra mensuel et a débuté après la dernière paie

- Le contrat commence le 26/03/2021 et se termine le 28/03/2021.
- Le salarié entre après l'établissement de la paie de 03/2021.
- Le signalement FCTU est déclaré le 03/04/2021.
- Les éléments relatifs à la paie de 03/2021 et à la fin de contrat sont déclarés au mois de 04/2021.
- Mois « M » : 04/2021.



# Cas 3 : Fin de contrat intervenant en début de mois

- Le contrat se termine le 02/06/2021.
- Le signalement FCTU est déclaré le 03/06/2021.
- Les éléments relatifs à la fin de contrat sont déclarés au mois de 06/2021.
- Mois « M » : 06/2021.
- Mois « M-1 » : 05/2021.

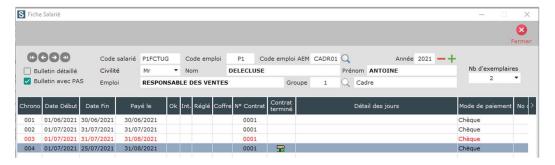




# Cas 4 : Fin de contrat déclarée postérieurement à la transmission de la DSN mensuelle

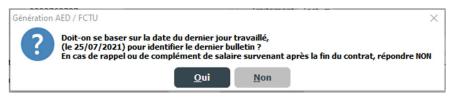
- Le contrat se termine le 25/07/2021.
- L'employeur déclare à tort le salarié sans fin de contrat sur la DSN mensuelle du mois de 07/2021.
- Le signalement FCTU est déclaré en 08/2021, après le dépôt de la DSN mensuelle de 07/2021, et porte une Fin de contrat au 25/07/2021 dont les éléments seront rectifiés lors de la DSN mensuelle de 08/2021.
- Mois « M » : 08/2021.
- Mois « M-1 » : 07/2021.

Cette cinématique ne peut pas être mise en œuvre autrement que part le biais d'un bulletin d'annulation en 08/2021 du bulletin de paie de 07/2021 sur lequel la Fin de contrat a été oubliée, suivi d'un bulletin de 07/2021 refait en 08/2021 avec la Fin de contrat.



## Sachant que:





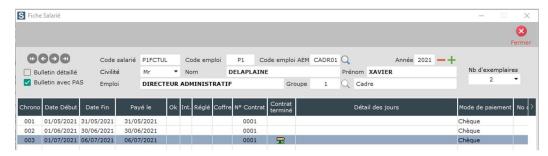


### Cinématique d'annule et remplace d'un signalement FCTU

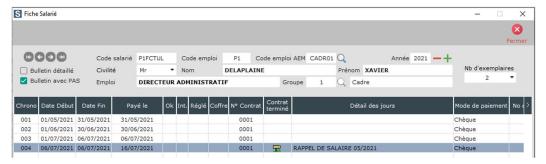
# Cas 1 : Rappel de salaire effectué le mois de la sortie

- Le contrat se termine le 06/07/2021, le signalement FCTU est déclaré le 09/07/2021.
- Un nouveau signalement FCTU de type annule et remplace est déclaré le 16/07/2021 car un rappel de salaire du mois de 05/2021 de 400 € réalisé en 07/2021 n'a pas été déclaré.
- Mois «M»: 07/2021 (aussi bien dans le signalement FCTU initial que dans le signalement FCTU annule et remplace).
- Mois « M-1 » : 06/2021 (aussi bien dans le signalement FCTU initial que dans le signalement FCTU annule et remplace).

## Situation après le signalement FCTU initial



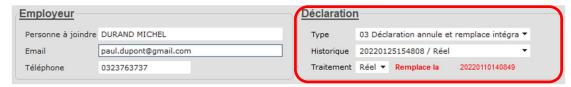
Avant la saisie du bulletin de paie de rappel de salaire, il est essentiel de retirer la Fin de contrat mise sur le bulletin de paie du 06/07/2021 à l'aide du bouton



et de la remettre après sur le bulletin de paie de rappel de salaire du 16/07/2021 par le même biais. Enfin, il est essentiel de saisir le bulletin de paie de rappel de salaire sur le dernier jour travaillé payé, soit le 06/07/2021.

### Signalement FCTU annule et remplace

Cliquez sur le bouton Ré-initialiser pour réinitialiser toutes les zones de la fenêtre. Sur l'onglet « *Déclaration* », au niveau du pavé « *Déclaration* », précisez qu'il s'agit d'un signalement FCTU annule et remplace. La référence du signalement FCTU initial à annuler et remplacer est automatiquement déterminée.





# Sachant que:



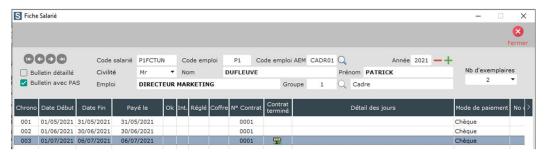




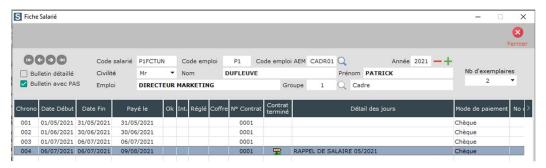
### Cas 2 : Rappel de salaire effectué le mois suivant la sortie

- Le contrat se termine le 06/07/2021, le signalement FCTU est déclaré le 09/07/2021.
- Un nouveau signalement FCTU de type annule et remplace est déclaré le 09/08/2021 car un rappel de salaire du mois de 05/2021 de 400 € est réalisé en 08/2021.
- Mois « M » du signalement FCTU initial : 07/2021.
- Mois « M-1 » du signalement FCTU initial : 06/2021.
- Mois « M » du signalement FCTU annule et remplace : 08/2021.
- Mois « M-1 » du signalement FCTU annule et remplace : 07/2021.

### Situation après le signalement FCTU initial



Avant la saisie du bulletin de paie de rappel de salaire, il est essentiel de retirer la Fin de contrat mise sur le bulletin de paie du 06/07/2021 à l'aide du bouton



et de la remettre après sur le bulletin de paie de rappel de salaire du 09/08/2021 par le même biais. Enfin, il est essentiel de saisir le bulletin de paie de rappel de salaire sur le dernier jour travaillé payé, soit le 06/07/2021.

## Signalement FCTU annule et remplace

Cliquez sur le bouton Ré-initialiser pour réinitialiser toutes les zones de la fenêtre. Sur l'onglet « *Déclaration* », au niveau du pavé « *Déclaration* », précisez qu'il s'agit d'un signalement FCTU annule et remplace. La référence du signalement FCTU initial à annuler et remplacer est automatiquement déterminée.







# Sachant que:







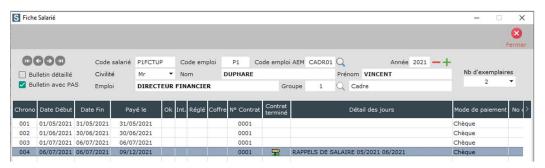
# Cas 3: Rappel de salaire effectué plusieurs mois après la sortie

- Le contrat se termine le 06/07/2021, le signalement FCTU est déclaré le 09/07/2021.
- Un nouveau signalement FCTU de type annule et remplace est déclaré le 09/12/2021 car un rappel de salaire du mois de 05/2021 de 300 € et du mois de 06/2021 de 400 € est réalisé en 12/2021.
- Mois « M » du signalement FCTU initial : 07/2021.
- Mois « M-1 » du signalement FCTU initial : 06/2021.
- Mois « M » du signalement FCTU annule et remplace : 12/2021.
- Mois « M-1 » du signalement FCTU annule et remplace : 11/2021. Rien ne sera déclaré au titre de cette période car il n'y a aucun élément de paie à déclarer.

## Situation après le signalement FCTU initial



Avant la saisie du bulletin de paie de rappel de salaire, il est essentiel de retirer la Fin de contrat mise sur le bulletin de paie du 06/07/2021 à l'aide du bouton Fin Contrat de paie de value de val



et de la remettre après sur le bulletin de paie de rappel de salaire du 09/12/2021 par le même biais. Enfin, il est essentiel de saisir le bulletin de paie de rappel de salaire sur le dernier jour travaillé payé, soit le 06/07/2021.

# Signalement FCTU annule et remplace

Cliquez sur le bouton Ré-initialiser pour réinitialiser toutes les zones de la fenêtre. Sur l'onglet « *Déclaration* », au niveau du pavé « *Déclaration* », précisez qu'il s'agit d'un signalement FCTU annule et remplace. La référence du signalement FCTU initial à annuler et remplacer est automatiquement déterminée.





# Sachant que:



